



**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 6 juin 2018 à 18 h au salon privé
du restaurant À la Rive situé au 153, rue St-Louis à Montmagny**

Sont présents: Mesdames Marie-Christine Bigot, Marie-Christine Blais, Éleine Boulanger, France Chabot, Isabelle Duchesne, Katia Falardeau, Renée Hébert, Caroline Isabelle, Johanne Laliberté, Mélina Pelletier et Nathalie Tremblay. Sont absents: Mesdames Nadine Demers, Julie Dubé, Chantal Flamand, Brigitte Messervier, Lucie Nadeau, Manon Tremblay et Monsieur Rafik Halim.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Caroline Isabelle souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Marie-Christine Bigot fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame France Chabot, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres confirment qu'il y a quorum.

Adopté.-

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune présence.

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 9 MAI 2018

Une lecture préalable du compte rendu du 9 mai 2018 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Mélina Pelletier, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

6. SUIVI AU COMPTE RENDU DU 9 MAI 2018

Point 11.

Madame Caroline Isabelle mentionne que, comme prévu, le projet de *Plan d'engagement vers la réussite* de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud a été déposé au ministère.

Point 14.1

Une modification devra être apportée au calendrier des rencontres 2018-2019.

7. RECRUTEMENT 2018-2019

Madame Isabelle demande aux membres de soumettre des idées afin de solliciter les parents pour former le comité de l'an prochain. L'envoi d'information par courriel aux parents d'enfants EHDAA demeure un moyen efficace avec la collaboration des directions d'écoles : acheminer le dépliant informatif sur le comité EHDAA ainsi que le calendrier des rencontres par courriel, ajouter ce dépliant et ce calendrier dans la pochette remise lors de l'entrée à l'école, faire mention de l'existence du comité et rappeler les dates de rencontres dans l'infolettre mensuel. Il faudrait également trouver une façon d'intéresser le public à participer à ces rencontres; le bouche-à-oreille est un excellent moyen.

Une séance d'informations avec prix de présence pourrait être tenue au début d'octobre 2018; madame Isabelle mentionne que l'aide des membres sera nécessaire dans la préparation de cette soirée. Les sujets qu'on pourrait voir aborder sont : l'aspect collectif des rencontres EHDAA, l'explication du plan d'intervention en présentant un exemple d'un bon ou mauvais plan d'intervention, le pouvoir du parent dans la construction de celui-ci et les outils qui peuvent aider suite à la mise en place de ce plan. Aussi, bien expliquer que l'enfant n'a pas besoin d'avoir un code afin de recevoir des services de soutien ou des professionnels et parler succinctement des coûts de ces services puis finalement, expliquer les différents parcours scolaires possibles.

Madame Marie-Christine Bigot ne renouvellera pas son mandat comme commissaire-parent EHDAA et celui de présidente du Comité EHDAA pour la prochaine année scolaire. Madame Isabelle rappelle brièvement la description de ces rôles et avise les membres du comité qui sont intéressés à occuper ces postes et/ou à continuer de siéger l'an prochain, de signifier leur intérêt auprès de madame Marie-Christine Blais.

8. MOT DE LA COMMISSAIRE-PARENT EHDAA

Madame Marie-Christine Bigot fait un bref résumé de la dernière rencontre des commissaires qui a eu lieu le 28 mai 2018. Les sujets suivants furent abordés : agrandissement et travaux d'aménagement dans certaines écoles, transfert administratif d'élèves de certaines écoles puis le budget de fonctionnement de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2018-2019.

9. MOT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Isabelle Duchesne mentionne qu'il y eu discussion du *Plan d'engagement vers la réussite* ainsi que du budget de fonctionnement de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2018-2019.

10. AFFAIRES DIVERSES

10.1 Règles budgétaires 2018-2019 : mesures liées à l'adaptation scolaire

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle présente un document explicatif concernant des mesures qui servent à mettre des services additionnels dans les écoles. Il existe 3 types de mesures : la mesure sans contrainte qui peut être transférable sans limitation, à moins d'indication contraire. La mesure dédiée qui se destine aux établissements et qui peut être transférée à l'intérieur de son regroupement. Puis la mesure protégée qui se destine aux établissements, qui doit être utilisée aux fins spécifiées dans la mesure et qui n'est pas transférable.

10.2 Besoins du comité pour 2018-2019

Les membres aimeraient obtenir de l'information sur les sujets particuliers suivants : l'anglais intensif versus les élèves à besoin particulier, la TEVA (transition école à la vie active) et le SEMO Chaudière-Appalaches qui est un partenaire et organisme sans but lucratif financé par Emploi-Québec, ayant pour mandat de favoriser l'intégration, dans le cadre des élèves qui n'ont pas eu de TEVA.

10.3 41^E CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DES 1^{ER} ET 2 JUILLET 2018

Madame Kathia Falardeau fait un bref résumé de ce congrès. Il y avait beaucoup d'ateliers intéressants notamment : 1- Comment survivre au TDAH?, - AMELIO, qui se veut une méthode de nouvelles stratégies pédagogiques permettant de fournir une aide en classe aux élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement, 3- OPEQ et son programme pouvant aider les parents à faible revenu à obtenir un ordinateur à la maison, 4- NAGER pour survivre qui se veut un programme de cours de natation gratuits afin d'apprendre la base pour nager et finalement, un atelier sur la Cyberdépendance par madame Cathy Tétréault.

11. CORRESPONDANCE

Aucune.


12. CALENDRIER 2018-2019

Madame Isabelle mentionne que nous avons dû apporter un changement au calendrier 2018-2019 en raison d'une contrainte. La première réunion de l'année scolaire aura lieu le 24 octobre 2018 au lieu du 7 novembre 2018. Les membres acceptent à l'unanimité.

13. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 20 h 20 sur proposition par madame Kathia Falardeau.


Madame Marie-Christine Bigot, présidente


Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion

